

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 22 janvier 2020 à 19h30

Absents excusés : S.Bernard (pouvoirs à P.Pellé), N.Hamel ;
Absents : C.Biboud, F. Kowalczyk
Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

Deux habitants sont présents dans la Salle

La rencontre avec les Sablières de Gurgy, prévue en fin de Conseil, a été reportée en raison de l'indisponibilité temporaire du responsable.

1) **Compte Rendu du Conseil du 27 novembre 2019.**

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) **Délibérations**

21.- Réseau fluvial : règlement de l'étude du zonage. Au regard du montant restant en charge de la Commune (65 €), il est décidé de ne pas délibérer sur le sujet.

22.- Désignation des Délégués au SIAEP du Moulin des Fées : regroupement du SIAEP de Ligny le Chatel auquel nous appartenions et du SIVU du Moulin des Fées (11 communes au total). Titulaires : Ch.Berthollet et J.Klos, suppléant : S.Bernard.

23.- Prix de l'eau

	Actuel	après le prochain relevé
Redevance fixe :	52,00 €	40,00 €
Prix / m ³ :	1,34 €	1,40 €

3) **Travaux** : récapitulatif des commandes passées en 2019 pour réalisation au 1^{er} trimestre 2020.

- reprise des concessions abandonnées,
- remplacement de 3 lampadaires,
- chauffage de la Mairie,
- accessibilité à l'église,
- pignon de l'église.

4) **Informations générales et questions diverses**

41.- Foyer.

- Le lave-vaisselle a été commandé ; passer la puissance électrique du compteur de 6 à 9 kVA.
- Le Conseil échange sur les différents éléments de la cuisine projetés.
- Prix de la location. Inchangés avant les élections municipales de mars prochain.

42.- Toiture de l'appentis jouxtant la Mairie. Un devis est déjà reçu pour les 22 m², et nous prévoyons d'en solliciter un deuxième.

43.- Convention de mise à disposition gratuite au Comité des Fêtes du local sous le porche : lecture et accord du texte proposé.

44.- Cheminement d'accès à l'église. Débat sur les deux types de matière à prévoir au sol : le béton désactivé ou dalles alvéolaires *stabyway* remplies de gravillons résistant au passage des poids lourds. Examen du devis de la GCTP.

45.- Adresses courriels : Nous n'avons pas eu beaucoup de réponse à notre demande pour permettre une communication plus rapide avec les habitants de Rouvray.

46.- Taxe d'habitation. La disparition progressive de cette recette pour la Commune sera compensée par le versement d'une part de la taxe foncière perçue actuellement par le Département.

47.- Recensement de la population.

Population légale au 1^{er} janvier 2020 : 391.

Population municipale : 381

Population comptée à part : 10

48.- Campagne de renaissance des chemins : reprise samedi 24/1 par le débroussaillage du chemin du gué Berché.

49.- La conduite du pluvial obstruée par les racines au niveau de Mr Renaud route de Montigny a été remplacée.

4 10.- Installation de l'antenne sur le toit de la Mairie propriété GRdF pour la transmission des relevés des compteurs gaz de Rouvray.

4 11.- Le Président du Comité des fêtes Alain Reltienne donne à la Commune les bacs à fleurs dispersés dans le village.

Fin de la séance à 21h20

Le Maire